

Registre des délibérations - Délibération n° 04 : 09/10/2018

PROGRAMME ÉDUCATIF ET CULTUREL DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE CAMARGUE ET DU MUSÉE DE LA CAMARGUE

L'an deux mille dix-huit, le neuf octobre, le Comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue s'est réuni à Arles à 9h30, sous la présidence de Monsieur Roland Chassain.

► Étaient présents :

- Représentants du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Mireille Benedetti, Cyril Juglaret
- Représentants du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Corinne Chabaud, Patricia Saez
- Représentants des Communes :
 - Commune d'Arles : Alain Dervieux, David Grzyb, Pierre Vétillart
 - Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jérôme Bernard
 - Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Christelle Aillet, Roland Chassain, Roger De Murcia
- Représentants des établissements publics :
 - Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles : Didier Honoré
 - Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bernard Arsac
 - Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Bouches-du-Rhône : Henri Rivas
 - Métropole Aix-Marseille-Provence : Aline Cianfarani
 - Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bernard Arsac

► Avaient donné pouvoir :

Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Jean-Marc Martin-Teissere à Cyril Juglaret
 Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Bruno Genzana à Corinne Chabaud
 Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Martial Alvarez à Jérôme Bernard
 Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Bouches-du-Rhône : Jean-Marc Taieb à Henri Rivas

► Étaient absents-excusés :

Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Pascale Licari
 Commune d'Arles : Nicolas Koukas
 Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Isabelle Henault
 Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jean-Paul Gay, Marc Minoretti
 Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bertrand Mazel
 Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette : Nicolas Juan
 Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bruno Blohorn, Bertrand Mazel

► Le Conseil de Parc était représenté par 20 membres

► Autres personnes présentes :

Magali Touverey, Trésorerie de Saint-Rémy de Provence
 Régis Vianet, Directeur général du Parc naturel régional de Camargue
 Pascale Durif-Varambon, Directrice adjointe, responsable du pôle « Administration générale et ressources », Parc naturel régional de Camargue
 Cécile Héritier, assistante de Direction, Parc naturel régional de Camargue

Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
30	20	20

Nombre de voix	
En exercice	Votants
76	59

Date de convocation 13/07/2018 RC - 361



Délibération n° 04 : 09/10/2018

PROGRAMME ÉDUCATIF ET CULTUREL DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE CAMARGUE ET DU MUSÉE DE LA CAMARGUE

I. Rappel du Contexte :

« Assurer l'accueil, l'information et l'éducation du public » est l'une des cinq missions fondatrices des Parcs naturels régionaux pour faire connaître et apprécier les patrimoines naturel et culturel, leurs enjeux, valoriser les savoirs faire locaux, accompagner un développement économique respectueux de l'environnement.

Les actions éducatives et culturelles qu'ils conduisent sensibilisent et forment les publics jeunes et adultes à la connaissance, à la compréhension et au respect des territoires d'exception dans lesquels ils vivent.

La mission Education au Parc naturel régional de Camargue

- **Un ancrage territorial**

Le programme pédagogique du Parc naturel régional de Camargue s'ancre sur son territoire en s'appuyant sur les acteurs locaux. Il s'adresse au public jeune dans le cadre de leur cursus scolaire ou sur leur temps de loisirs et aux adultes habitants et visiteurs du territoire.

- **Une approche sensible**

L'expérience directe, sensible et vivante est privilégiée par un travail de proximité avec les acteurs de l'économie locale basée sur l'étude et la protection de l'environnement, l'agriculture et l'élevage, l'artisanat, le tourisme afin de susciter des émotions, pour faire aimer et s'approprier cet espace de vie et ses richesses.

Des plasticiens et artistes sont associés à la démarche pédagogique pour y apporter une part de rêve et de créativité et permettre au jeune public d'aborder les sujets autrement.

- **Des approches diversifiées**

Pour mener cette mission sur l'ensemble du territoire, le Parc s'appuie sur les sites aménagés pour l'accueil des publics dont le Domaine de la Palissade et le Musée de la Camargue dont il a la gestion. Il crée également avec ses partenaires des itinéraires de découverte plus confidentiels ou inattendus en ouvrant ponctuellement des lieux réservés ou préservés. Par sa variété et son constant renouvellement, la programmation annuelle des actions éducatives a permis d'élargir et de fidéliser un public régional.



I. OBJECTIFS

Les objectifs poursuivis font référence à la Charte du Parc :

Renforcer la solidarité territoriale, la cohésion sociale et améliorer le cadre de vie

Article 9 Valoriser les traditions vivantes et la diversité des identités par la création et l'échange

Article 9.1 Transmettre la culture camarguaise et recueillir la mémoire des métiers en mutation

Article 9.3 Promouvoir la diversité culturelle par l'échange et la création

Article 10 Améliorer la gouvernance locale

Article 10.1 Renforcer la vitalité des réseaux d'habitants, d'usagers et de professionnels et leur implication dans la mise en œuvre de la charte

Partager la connaissance et ouvrir le delta aux coopérations méditerranéennes

Article 14 Renforcer la conscience locale d'une zone humide méditerranéenne unique

Article 14.1 Partager la connaissance du fonctionnement des écosystèmes camarguais

14.1.1 Adapter les outils de sensibilisation et de connaissance en fonction des publics

14.1.2 Diversifier et qualifier l'offre d'éducation et de sensibilisation au territoire

Afin de remplir leurs engagements, le Parc naturel régional de Camargue et ses partenaires collaborent pour permettre aux habitants du territoire et aux visiteurs de mieux comprendre la richesse, les enjeux et la complexité du delta :

II. DESCRIPTIF DES ACTIONS

Sensibilisation des scolaires

Les classes de tous niveaux sont accueillies dans le cadre de visites thématiques programmées par les agents du Parc en charge de la mission éducative.

Les actions de ce programme destinées aux classes du Primaire sont inscrites au « Cahier ressources » de la Ville d'Arles remis par l'inspecteur de l'Education nationale de la circonscription Arles/Saintes-Maries-de-la-Mer.

Le Parc et le Musée départemental Arles antique, à la demande du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône qui prend en charge les déplacements en autocar, font découvrir aux collégiens de 6^{ème} les espaces naturels et le patrimoine culturel de la Camargue.

En s'appuyant sur les ressources locales et les spécificités de son environnement, le Parc met en place des parcours d'éducation artistique et culturelle sur son territoire et développe des projets participatifs.

Le Musée de la Camargue est partenaire d'*Une Rentrée en Images* organisée par les Rencontres d'Arles pour les scolaires du Secondaire et étudiants du Sud de la France, principalement des régions Occitanie et Sud Provence Alpes, Côte d'Azur.

Le Musée de la Camargue est partenaire de la Classe l'œuvre ! Dispositif initié par les Ministères de la Culture et de l'Education nationale pour faciliter l'accès des collections des musées aux scolaires.

Sensibilisation des jeunes hors temps scolaire

Il s'agit d'actions de sensibilisation à l'environnement et d'éducation artistique en direction du public jeune et familial du territoire (et des villes portes du Parc).

Ce programme s'appuie notamment sur un partenariat avec le monde associatif, les ressources et les collectivités partenaires du Parc pour les jeunes de son territoire.

Soutien à la création artistique

La création artistique peut interpeller et mobiliser les publics sur les enjeux de territoire. La mission éducative du Parc s'appuie sur des créations théâtrales, sur l'intervention de plasticiens pour sensibiliser les publics à ces enjeux.



Sensibilisation tout public

Programme « sorties patrimoines du Parc »

Programme de sorties sur des thèmes liés aux patrimoines culturel et naturel notamment sur les propriétés du Conservatoire du Littoral gérées par le Parc naturel régional de Camargue.

Programme « sorties gourmandes du Parc »

Les sorties-gourmandes du Parc, sont des sorties thématiques liées à la découverte des savoir-faire agricoles et de valorisation de la culture culinaire locale et plus largement, de la cuisine méditerranéenne.

Programmation culturelle du Musée de la Camargue

Le programme annuel du musée renouvelle les entrées thématiques afin de mettre en valeur les collections et le territoire auquel elles sont liées. Expositions temporaires, conférences thématiques, visites organisées en partenariat avec les structures membres de la Commission culture et animation du Parc diffusent la connaissance du territoire et de sa culture.

III. MOYENS

Communication

Réalisation, édition et diffusion du programme de l'offre culturelle et éducative à destination des scolaires et du grand public. Une rubrique EEDD est consultable sur le site internet du Parc. L'offre éducative est également visible sur le site internet du Musée de la Camargue.

Moyens humains

Les animations pédagogiques sont programmées et mises en œuvre par les agents du Parc chargés de la mission éducative sur son territoire et à partir de ses équipements d'accueil.

Elles peuvent faire appel à des intervenants riziculteurs, viticulteurs, pêcheurs, éleveurs de taureaux, producteurs qui explicitent le lien entre leur activité et l'environnement dans lequel ils travaillent.

Lors des sorties découvertes, des démonstrations de cuisine sur une thématique en lien direct avec le métier et la production (ex : pomme de terre des sables, viande de taureau AOP, etc.) sont proposées. Durant la période estivale, les écogardes employés à la surveillance du littoral (Beauduc, Piémanson) remplissent une mission de sensibilisation des publics touristiques.

Pour l'éducation artistique et la sensibilisation au patrimoine architectural et paysager, le programme fait appel à l'intervention d'artistes ou collabore avec le CAUE des Bouches-du-Rhône.

Moyens techniques

Le Musée de la Camargue, son sentier de découverte, et le domaine de la Palissade permettent d'introduire le propos et de poursuivre, selon la thématique abordée, sur les sites comme la Maison du Riz, le Parc ornithologique de Pont-de-Gau, le Musée départemental Arles antique, etc...

Moyens financiers

Les actions pédagogiques annuelles du Parc naturel régional de Camargue font l'objet de demandes de subventions annuelles auprès :

- du ministère de la Culture et de la Communication, pour le programme éducatif valorisant les collections du Musée de la Camargue
- du ministère de la Culture et de la Communication pour le programme d'éducation artistique et la sensibilisation au patrimoine architectural et paysager sur le territoire du Parc
- du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, pour l'éducation à l'environnement
- de la ville d'Arles pour les actions éducatives inscrites au cahier ressources
- L'autofinancement du Parc naturel régional de Camargue est apporté en ingénierie (salaires des agents accomplissant cette mission)



IV. PLAN DE FINANCEMENT :

Dépenses	€ TTC	Recettes	€ TTC
1 - Programmation culturelle et pédagogique au Musée de la Camargue	10 000 €	DRAC PACA	20 000 €
2- Programme pédagogique sur le territoire du Parc	22 000 €	Conseil régional Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur	12 000 €
3- Communication	3 000 €		
4- Equipement pédagogique	2 000 €	Autofinancement Parc naturel régional de Camargue (ingénierie)	30 000 €
5- Ingénierie	30 000 €	Commune d'Arles	5 000 €
TOTAL	67 000 €	TOTAL	67 000 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'assemblée :

- **APPROUVE** le programme pédagogique du Parc naturel régional de Camargue et ses différents volets ;
- **AUTORISE** le Président à engager toutes les démarches nécessaires auprès de partenaires financiers ;
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents y afférant.



Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture et de l'affichage effectués le 31 OCT. 2018

Le Président,
Roland Chassain



99_DE-013-251302295-20181009-4_PG_EDUC_C